

CHARTE DE BONNE CONDUITE

RÈGLE POUR LA COMMUNAUTÉ DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

1. **Soyez aimable et courtois**

Créer un environnement chaleureux et courtois, c'est notre responsabilité à tous. Traitons tout le monde avec respect. Il est normal d'avoir des débats constructifs, mais il est essentiel de rester aimable et propice à travailler dans de bonnes conditions.

2. **Pas de publicité, ni de contenu indésirable**

Offrez plus que vous ne prenez au sein de ce groupe. L'auto-promotion, le contenu indésirable et les liens non pertinents ne sont pas autorisés.

3. **Pas d'incitation à la haine, ni de harcèlement**

Le harcèlement sous toutes formes est interdit et les commentaires dégradants qui portent sur la couleur de peau, la religion, la culture, l'orientation sexuelle, le genre ou l'identité sexuelle ne sont pas tolérés.

4. **Respectez la confidentialité de tous.**

Ce groupe implique une confiance mutuelle entre professionnels de santé. Ce qui est partagé dans les discussions restent dans les discussions.

RÈGLE DE BON USAGE ENTRE PRATICIENS.

1. **Respect du cadre de travail**

Fournir des locaux propres, accessibles et adaptés
Prendre soins du matériel
Respecter la confidentialité et l'ordre de passage
Garder le standing du cabinet et la notoriété de celui-ci.
Conserver un niveau sonore abordable et acceptable pour tous

2. **Perpétuer l'image du cabinet**

Être le plus ponctuel possible
Prévenir en cas de retard
Faciliter la prise de rdv
Accorder un temps d'écoute adapté
Éviter d'interrompre la consultation par des coups de téléphone ou autres interférences à bonne écoute

3. **Documents patients**

Tenir les dossiers à jour
Faire une lecture commentée des documents présentés ce jour

4. **Informations santé**

Être clair, pédagogue et empathique dans les explications et annonces aux patients
Tenir compte du ressenti des patients sur leur traitement.